

VOTRE COMPTE DE TAXES MUNICIPALES DE 2021

Taux de la taxe foncière 2020 par 100 \$ de valeur imposable :

CATÉGORIE D'IMMEUBLES	Taux
Résidentiels (valeur résiduelle) :	0,6041
Six logements ou plus :	0,6041
Non résidentiels :	2,8153
Industriels :	2,8153
Terrains vagues desservis :	1,2083

L'administration municipale propose, cette année, un budget comportant une augmentation de 1,16 % du compte de taxes pour les contribuables du secteur résidentiel et une hausse de 4,76 % de l'impôt foncier pour le secteur non résidentiel.

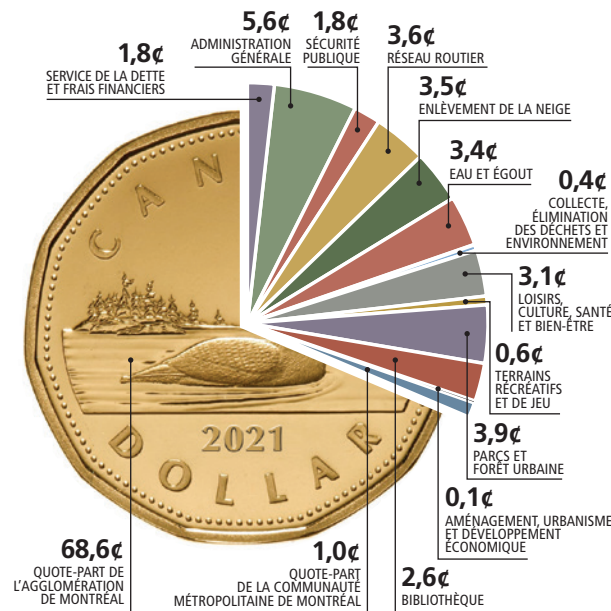
Alors que progressent plusieurs chantiers d'importance à travers le territoire de Mont-Royal et que le climat anxieux de la pandémie s'étire et se fait lourd à porter, nous sommes plus que jamais soucieux du bien-être des Monterois, de l'importance des services de proximité et de la qualité du milieu de vie, autant d'aspects de la mission première d'une municipalité. C'est pourquoi, en 2021, nos énergies se concentreront afin d'offrir aux citoyens des espaces publics sécuritaires et des opportunités communautaires sensées et ce, toujours dans le respect de la santé financière de notre municipalité. Nous avons donc orienté les priorités budgétaires 2021 autour de la consolidation, l'équilibre, la rigueur et la stabilité des finances monteroises.

Le budget de fonctionnement 2021 de Mont-Royal se chiffre ainsi à 106 173 660 \$, en hausse de 2,40 % par rapport au budget 2020.

Cette hausse est attribuable notamment à l'augmentation de 3,22 % des quotes-parts à verser à l'agglomération de Montréal pour les dépenses générales, le service de l'eau, l'alimentation en eau potable, le service de premiers répondants, les dettes de la voirie artérielle, le financement des

VOS TAXES

Chaque dollar de votre compte de taxes contribue aux services suivants :



investissements admissibles à des subventions et le financement des déficits. De plus, la contribution exigée par la ville de Montréal en rapport avec les dépenses afférentes au centre-ville de Montréal est en hausse de 2,01%

Dans le même ordre d'idée, une augmentation de 12,01% de la quote-part de Mont-Royal à la Communauté métropolitaine de Montréal est attendue.

Quant aux dépenses locales, elles sont en hausse de 629 310 \$ soit 1,32 %. Bien que l'organisation de plusieurs événements populaires soit exclue du budget, l'augmentation des dépenses locales s'explique principalement par la croissance de la rémunération globale et par l'intégration, à titre d'employés de la Ville, du personnel de la sécurité publique dont le service était jusqu'à maintenant offert par une agence externe. Également, une allocation spéciale a été prévue pour la gestion des mesures d'urgence et un budget a été consacré à l'élection municipale 2021. Finalement, les budgets alloués aux fins des services externes pour la sécurité publique, de l'entretien des parcs et de la forêt urbaine, des activités populaires et du service de la dette sont en baisse.



RENSEIGNEMENTS SUR LES TAXES ET LE BUDGET

www.ville.mont-royal.qc.ca/fr/services-residents/taxation
ou 514 734-3021 ou 514 734-3026

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Votre compte de taxes de 2021 vous a été transmis le 1^{er} février 2021. Un premier versement est dû le 25 mai 2021 et un second, le 25 août 2021.

Les différentes modalités de paiement sont : par mode électronique, par chèque, en argent comptant, par Interac à l'hôtel de ville seulement, à la Banque Nationale du Canada ou dans la plupart des autres institutions bancaires.

Vous pouvez maintenant consulter et recevoir électroniquement votre compte de taxes. Afin d'obtenir des renseignements supplémentaires au sujet de ce service en ligne, consultez notre page Taxation, dans la section Services aux résidents du site web de la Ville de Mont-Royal.



PAIEMENT PAR MODE ÉLECTRONIQUE

(mode de paiement le plus sécuritaire)

Effectuez votre paiement via le site internet ou au guichet automatique de la Banque Nationale du Canada, ou de la plupart des autres institutions bancaires.

N.B. Si vous effectuez votre paiement par internet ou au guichet automatique, veuillez prévoir un délai suffisant pour que votre paiement parvienne à temps à la Ville et ainsi éviter les frais d'intérêt et la pénalité.

Pour ce qui est des revenus, les taxes foncières, les compensations tenant lieu de taxes et la tarification de l'eau sont en hausse et demeurent nos principales sources de revenus, s'élevant ensemble à 84,2 M\$ et constituant 87 % de nos revenus totaux.

De leur côté, les revenus provenant de transferts gouvernementaux sont en baisse. Ils totalisent 725 000 \$, soit 0,8 % des revenus.

En revanche, les revenus provenant de services rendus et de sources locales totalisent 11,9 M\$ et représentent 12,3 % des revenus totaux. Soulignons que nous avons fait preuve de circonspection dans les prévisions des recettes provenant notamment de permis de construction, d'amendes et de constats d'infractions et d'intérêts; ces revenus ont donc subi une baisse importante.

À notre volonté de maintenir une charge fiscale raisonnable s'ajoute notre souci d'offrir aux Monterois des services de qualité, à la fois performants et soucieux de l'environnement. Dans cette perspective, pour pallier les contrecoups de la pandémie, l'augmentation des quotes-parts à verser et le financement des dépenses locales, un montant hors du commun, soit 7,6 M\$ des surplus accumulés, sera utilisé afin d'alléger le compte d'impôt foncier. Ces surplus ont été générés durant de bonnes années, pendant lesquelles certains revenus de sources locales ont été exceptionnels; aujourd'hui, ils se manifestent avisés de recourir en partie à ces surplus alors que les temps se montrent plus difficiles.